

0830075F
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE ALPHONSE KARR
185 AVENUE VICTOR SERGENT
83705 ST RAPHAEL CEDEX
Tel : 0498113910

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/02/2021

Réuni le : 19/02/2021

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du 19/02/2021,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Principal propose de répartir les élèves selon la structure suivante :

•5 classes en 6ème pour accueillir 132 élèves soit une moyenne de 26.40 élèves/classe,

•5 classes en 5ème pour accueillir 127 élèves soit une moyenne de 25.40 élèves/classe,

•6 classes de 4ème pour accueillir 156 élèves soit une moyenne de 26 élèves/classe,

•5 classes de 3ème pour accueillir 143 élèves soit une moyenne de 28.60 élèves/classe.

Au total 558 élèves seront accueillis dans 21 classes soit une moyenne de 26.57 élèves par classe.

Monsieur le Principal souligne qu'il s'agit bien de prévisions qui peuvent être soumis à des aléas.

Le projet d'organisation de la structure pédagogique est rejeté.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	4
Contre :	10
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0